

# Pays des Vallons DE VILAINE

destination



## Le pays : scénario pour 2008



Journal  
d'information  
N° 12  
Janvier  
2007



[www.paysdesvallonsdevilaine.fr](http://www.paysdesvallonsdevilaine.fr)

### Editorial

#### Organiser l'aménagement de notre territoire

51 000, c'est le nombre d'habitants que compterait aujourd'hui le territoire du Pays des vallons de Vilaine. Ce sont donc 10 000 nouveaux habitants qui nous ont rejoints ces sept dernières années, et cela se traduit notamment dans l'étalement urbain de nos communes, l'évolution du paysage, l'augmentation des déplacements... L'accueil de ces nouveaux habitants : c'est là tout l'enjeu du Schéma de cohérence territoriale (Scot) dont l'élaboration se poursuit. Elle doit aboutir en fin d'année, avec l'ensemble des élus et toujours en y associant les représentants du monde économique, associatif, syndical et nos partenaires institutionnels. Nous définissons à partir d'aujourd'hui le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Nous prévoyons d'accueillir, à l'horizon 2020, 70 000 habitants, de nouvelles activités économiques, de nouveaux emplois, de nouveaux services. Pour cela, nous comptons répartir les fruits de cette croissance selon une nouvelle organisation qui structurera le développement actuel. Loin de vouloir freiner l'évolution de nos communes, nous nous donnerons ainsi les moyens de gérer l'aménagement de notre territoire pour les 15 prochaines années. En vous invitant d'ores et déjà aux prochains rendez-vous du Scot, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2007.

Joël SIELLER, Président du pays  
Yvon MELLET, Vice-président du pays

### SOMMAIRE

Page 2  
Logement : du concret !

Page 3  
Objectif développement durable

Pages 4 & 5  
Le pays : scénario pour 2008

Pages 6 & 7  
Les habitants témoignent

Page 8  
Nos événements

# brèves

Visite sur l'urbanisme durable : plus de 35 participants



Elus et représentants d'associations de 16 communes différentes ont rencontré les maires des communes de Bazouge-sous-Hédé et Langouët qui ont témoigné de leurs démarches. Ces premières expériences en Bretagne demanderont des adaptations au contexte du pays, mais certains partis pris peuvent déjà être retenus : terrains de petite taille, orientation optimale des maisons, utilisation de matériaux respectant l'environnement et d'énergies renouvelables... A chaque commune de construire son projet !

## Mieux manger en restauration collective

C'est le thème du groupe de travail qui s'est réuni début novembre et qui rassemblait des élus, gestionnaires d'établissements, cuisiniers et parents d'élèves. L'objectif : favoriser dans les cantines scolaires une alimentation de bonne qualité et issue de produits locaux, voire biologiques. Plusieurs petits groupes travailleront sur les pistes de travail définies : information sur l'équilibre alimentaire, rencontre entre cuisiniers ou encore étude de l'offre locale. Si vous êtes intéressés par le sujet, contactez le Conseil de développement : 02 99 57 30 63.



## Destination sur papier recyclé

A l'image de l'ensemble des publications du pays, votre journal Destination est désormais imprimé sur un papier 100% recyclé répondant aux normes de l'écolabel européen, avec des encres à bases végétales. L'imprimerie est certifiée Imprim'vert, garantissant notamment une bonne gestion de ses déchets... Encore un petit pas pour l'environnement !

## Tous au théâtre

Retrouvez *Le P'tit souffleur*, le journal du collectif des troupes de théâtre du pays, sur le site Internet : [www.paysdesvallonsdevilaine.fr/accueil.php](http://www.paysdesvallonsdevilaine.fr/accueil.php)

## Fraternité Europe-Asie

Tresboeuf accueille l'antenne Bretagne de cette association, donc le but est de favoriser la compréhension mutuelle et la solidarité entre l'Europe et l'Asie.

Contact : Laurent Plüys - Tél. 06 09 38 03 96 <http://euroasie.club.fr/index.htm>

## Logement : du concret !

L'accueil de nouvelles populations pose d'abord la question du logement. Dans la continuité de l'étude sur le PLH (Programme local de l'habitat) réalisée par le Pays des vallons de Vilaine, les communautés de communes apportent les premiers éléments de réponse.

Les communautés de communes du canton de Guichen et de Moyenne Vilaine et Semnon ont adopté en octobre dernier le PLH qui va guider leur action dans le domaine du logement jusqu'en 2012. L'un des axes forts de ce document est la place accordée au logement social.

"N'oublions pas que 60% des habitants du pays pourraient bénéficier d'un logement à loyer modéré, souligne Marcel Petry, maire de Goven. Depuis le premier contrat d'objectif que nous avons signé en 1992, nous avons essayé d'encadrer la progression démographique de notre commune et d'encourager la construction de logements accessibles aux ménages à revenus modestes". Sur la Zac de Goven, la commune dispose ainsi de 50 logements sociaux et douze autres sont prêts à être livrés. D'ici la fin du PLH, 22 logements locatifs et six en location-accession seront construits. La majorité de ces logements est gérée par l'OPAC mais la commune est propriétaire de cinq d'entre eux, "un projet que nous avons pu mener à bien grâce au contrat d'objectif. Nous discutons actuellement du PLU (Plan local d'urbanisme). Ce sera l'outil



La production de logements neufs devra laisser une plus grande place au logement collectif ou social

qui nous permettra de maîtriser la croissance de Goven en respectant les grands objectifs de mixité sociale et de développement durable présents dans le PLH".

Ces objectifs en matière de logement locatif sont également affichés par la communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon, qui compte en construire une cinquantaine

par an, soit 20% de la production de logements neufs. Deux aspects complémentaires de cette politique sont déjà bien engagés. "Nous allons implanter rapidement deux logements d'urgence à Bain-de-Bretagne et à Crevin, explique Yvon Mellet, président de la communauté de communes. Ils sont destinés aux familles en extrême difficulté et seront gérés par les services sociaux. Nous avons aussi fait appel à un bureau d'études qui va rédiger le cahier des charges d'un Foyer de jeunes travailleurs à Bain". Ce projet de douze logements est l'un des moyens d'aider les jeunes salariés qui s'installent et de promouvoir la mixité sociale au sein de la communauté de communes.

## EXPRESSION

## Scot : économisons l'espace !

Préserver notre qualité de vie, nos paysages, en maîtrisant l'urbanisation et en économisant l'espace : tel est le souhait du Conseil de développement (CD), réuni en plénière le 21 octobre 2006.

Le CD a voulu préciser ses souhaits en matière d'aménagement. Les participants ont rappelé leur volonté de conserver un territoire rural, ce qui implique de gérer l'urbanisation différemment, par exemple en proposant des terrains privés plus petits et davantage d'espaces communs (un barbecue collectif...). En matière de déplacements, le CD est attaché au développement de l'alternative à la voiture et des transports à l'intérieur du territoire. Accueil de population oblige, les services - notamment culturels et sportifs - devront être plus ambitieux. Enfin, en matière d'économie,



Le CD a consacré son assemblée générale au Scot

pourquoi pas proposer une zone d'activité à destination d'entreprises travaillant dans le champ du développement durable ?

Vous pouvez retrouver ces réflexions sur le blog du Scot : [ww.scot.paysdesvallonsdevilaine.fr](http://ww.scot.paysdesvallonsdevilaine.fr)

# Le contrat de pays : un levier pour financer le développement durable

Le 27 novembre dernier, le Pays des vallons de Vilaine a signé avec la Région un contrat de pays pour la période 2006-2012. Il bénéficiera ainsi d'une dotation de près de 2,6 millions d'euros pour financer des projets en lien avec le développement durable.

Le contrat de pays est un projet signé entre le Pays des vallons de Vilaine et la Région Bretagne pour une durée de six ans. La Région s'engage à soutenir financièrement les projets qui se conforment à ses priorités et qui s'appuient sur une spécificité locale. Le pays a ainsi choisi d'expérimenter la mise en œuvre du développement durable.

Les projets qui viendront solliciter un financement au titre de ce contrat devront se rattacher à l'une des quatre thématiques retenues : inventer un urbanisme durable et exemplaire, anticiper la demande en matière de services publics à la population, soutenir l'adaptation de l'économie existante, apporter une aide à une agriculture respectueuse de l'environnement.

Par exemple, les constructions devront montrer un caractère écologique (matériaux respectueux de l'environnement, économie d'eau, recours aux énergies renouvelables...). Les commerces de proximité, indispensables en centre bourg, sont créateurs de lien social entre les habitants.

En restauration collective, favoriser l'approvisionnement local en produits frais et de qualité assure des débouchés aux agriculteurs et garantit une meilleure sécurité alimentaire... Fort de ses paysages et de sa qualité de vie, le pays va poursuivre ses actions dans cet axe "développement durable".



Le contrat a été signé par Jean-Yves Le Drian et les présidents des communautés de communes

## Les 14 projets d'intérêt régional du Pays des vallons de Vilaine

Axes stratégiques de la région / Projets	BUDGET (total / part Région)
<b>Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social</b>	
Aménagement d'un parc d'activités développement durable à Guichen	1,5 M € / 100 000 €
Aménagement d'un parc d'activités développement durable à Pléchéatel	5 M € / 100 000 €
<b>Pour un projet agricole partagé, à la fois performant et respectueux de l'environnement</b>	
Création d'un écopôle - Guichen	600 000 € / 120 000 €
<b>Pour une exemplarité des démarches environnementales</b>	
Réalisation d'une maison des énergies au Moulin du Ritoir - Lassy	430 000 € / 86 000 €
Réalisation de deux ZAC développement durable à Messac et à Laillé	3,35 M € / 138 000 €
<b>Pour une Bretagne équilibrée, accessible et connectée à l'Europe et au monde</b>	
Mise en place d'un système de transport à la demande - canton de Guichen	140 000 € / 28 000 €
<b>Pour une Bretagne équitable et solidaire</b>	
Favoriser l'insertion de publics en difficulté par la gestion d'une recyclerie - Bain-de-bretagne	120 000 €
Création d'un multi-accueil intercommunal pour la garde des enfants de 0 à 3 ans - Goven	350 000 € / 70 000 €
Construction d'une maison de soins à domicile - Guichen	352 270 € / 97 176 €
<b>Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture</b>	
Réalisation d'un planétarium - La Couyère	289 660 € / 17 500 €
Aménagement du parc musée des anciennes mines de la Brutz - Teillay	360 000 € / 72 000 €
<b>Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité</b>	
Réalisation de 2 parcours d'interprétation (1 sur chaque communauté de communes)	42 000 € / 8 400 € (2 fois)
Aménagement d'une voie verte	300 000 € / 60 000 €
<b>Aménagement des sites fluviaux le long de la Vilaine</b>	
La Courbe à Bourg-des-Comptes	900 000 € / 180 000 €
Bords de Vilaine entre le Moulin du Boël et Guichen Pont-Réan	400 000 € / 80 000 €
La Mare aux Mortiers à Saint-Senoux	50 000 € / 10 000 €
La Plage à Pléchéatel	105 000 € / 21 000 €
Port (belvédère) de Messac	100 000 € / 20 000 €

## focus

### Un écopôle à Guichen : lieu permanent d'Ille-et-bio

Cet espace devrait voir le jour en 2009 à Guichen, sur l'initiative de l'association Culture Bio. Bâti selon les principes de l'éco-construction, ce sera un lieu d'accueil, d'échanges et de formation, composé d'un magasin coopératif bio, d'une cafétéria, d'un centre de ressources et d'un bâtiment d'hébergement collectif.

### Recyclerie à Bain-de-Bretagne : une installation pilote

C'est un projet entre environnement et économie solidaire à Bain-de-Bretagne. La recyclerie limitera les pollutions liées à l'élimination des déchets. Par la vente des objets récupérés, elle offrira un service innovant à la population. Enfin, elle permettra l'insertion par le travail de personnes en difficulté. Associée à une déchèterie, elle assurera :

- le démontage et la dépollution des objets non réutilisables, afin de les recycler dans les filières adéquates,
- le tri et la réparation d'objets,
- la revente de ces objets dans un lieu spécifique.

# Scot : le scénario se précise pour



Le contraste entre urbain

Un grand pas a été franchi lors des ateliers des 28, 29 novembre et 19 décembre 2006. Représentants de la société civile et élus se sont prononcés, sur cinq scénarii présentés, en faveur d'un schéma d'aménagement (Scot) s'appuyant sur plusieurs pôles de développement. Finalisé, un tel scénario permettra de préserver l'identité de notre pays, tout en répartissant équitablement les fruits de la croissance.

## D'emblée, deux points de vue se dégagent

Le laisser faire, ce que le cabinet d'études a baptisé "scénarii du fil de l'eau" (scénario 1 et 2) : ces "projets" banalisent le pays en le transformant en un simple couloir d'activités entre Rennes, Angers et Nantes.

La seconde catégorie de scénarii se fonde sur une politique active d'aménagement, selon deux principes, la préservation de l'identité rurale du pays et la répartition équilibrée de la croissance

qui doit profiter à l'ensemble du territoire. C'est l'ambition des scénarii 3, 4 et 5, qui ont fédéré l'ensemble des participants aux ateliers.

**« Le futur du pays doit impliquer toute la population »**

Tous les scénarii sont basés sur un objectif de population et quatre enjeux majeurs, qui en dessinent la trame.

## 70 000 habitants en 2020

Le Pays des vallons de Vilaine compte actuellement environ 51 000 habitants. Combien en accueillera-t-il d'ici 2020 (fin du Scot) ? Cette question, qui s'appuie sur l'accélération de la croissance démographique

des trois dernières années, a suscité peu de débats : le territoire s'apprête à recevoir une population d'environ 70 000 habitants (environ 1 400 de plus chaque année).



Le pays a aussi besoin de transports transversaux

## Les scénarii en bref

### Les scénarii "au fil de l'eau"

Le scénario 1 laisse le développement se faire le long des axes routiers majeurs, le pays perd toute identité.

Le scénario 2 axe le développement du territoire autour de Guichen, qui tire profit de la proximité de Rennes (université, automobile). Il concentre les fruits de la croissance sur ce seul canton.

### Les scénarii volontaristes

Le scénario 3 renforce les deux pôles de Bain et Guichen, qui développent leurs zones d'activités, accueillent les populations nouvelles et bénéficient des équipements structurants.

Les scénarii 4 et 5 misent sur l'équité d'une croissance qui profite à l'ensemble du pays. Ils privilégient le développement à l'intérieur du pays en renforçant deux, trois ou quatre pôles d'appui, notamment (scénario 5) un pôle de tourisme vert se situant entre Saint-Senoux, Pléchâtel et Bourg-des-Comptes.

# notre avenir



La tradition ancienne et nouvelle est parfois frappant dans le paysage

L'installation de ces nouveaux arrivants se fera par paliers bien sûr, en planifiant la réalisation des équipements nécessaires, pour tenir compte à la fois des contraintes économiques des communes et d'un éventuel retournement de situation (le coût croissant du logement et des déplacements pourrait aussi remettre en cause l'évolution démographique).

L'accord s'est fait aussi, assez facilement, sur les principes d'aménagement.

## Quatre enjeux principaux ont été fixés :

⇨ Limiter l'étalement urbain et la consommation d'espace. Il est ainsi proposé d'imposer des densités minimales. Cela ne veut pas dire qu'on va construire des immeubles de grande hauteur au milieu des champs. Mais dans certains centres bourgs, les promoteurs devront prévoir des petits collectifs, ou encore des maisons mitoyennes, placées plutôt en bordure de rue et entourant des espaces verts communs, pour retrouver les principes d'architecture qui donnent véritablement le sentiment de vivre dans une commune.

⇨ Maîtriser et organiser les déplacements. Ce qui implique de renforcer l'offre de transports en commun (y compris le transport à la demande ou le covoiturage) mais aussi d'installer une gare et des parkings relais.

⇨ Favoriser un développement équitable et cohérent. Ceci passe par l'installation de zones d'activités à thème ou à rayon-

nement local, le soutien aux différents types d'agriculture, le renforcement des commerces en centres bourgs, la construction de logements sociaux ou la répartition judicieuse des équipements collectifs (comme les équipements sportifs ou culturels, les centres de soins, etc).

⇨ Valoriser un cadre de vie identitaire et à forte valeur environnementale. Tous les participants se sont montrés très attachés à la qualité du cadre de vie du pays. Ceci implique une protection active de l'environnement, un encouragement fort aux projets à "haute qualité environnementale", notamment en matière de construction, une réflexion à mener sur la production d'énergies douces ou encore la gestion des déchets. Ce peut être aussi un axe intéressant pour développer un tourisme "vert".

## La création d'un pôle touristique



Le scénario 5 prévoit la création d'un pôle tourisme vert

Reprenant ces thèmes, le scénario 3 se fonde sur le renforcement des deux pôles de Bain et Guichen. Les scénarii 4 et 5, qui ont suscité le plus d'intérêt, privilégient le développement à l'intérieur du pays. Ils envisagent de créer des "centralités d'appui" à Messac, au Sel-de-Bretagne, et autour de Saint-Senoux, Pléchâtel, Bourg-des-Comptes.

Dans le langage des urbanistes, on distingue les "centralités territoriales" et les "centralités d'appui". Les premières sont formées d'une commune ou d'une association de communes disposant de services et d'équipements qui intéressent l'ensemble du territoire. Ce sont, par exemple, un lycée, un théâtre, une maison de retraite, ou bien un service de transport à la demande, un Point accueil emploi, un Foyer de jeunes travailleurs, etc.

Une "centralité d'appui" (on peut aussi



L'enjeu est aussi de savoir respecter le patrimoine

dire "pôle d'appui") dispose d'équipements à rayonnement local, comme une zone d'activités ou une halte ferroviaire... On retrouve cette distinction dans les deux derniers scénarii.

Dans le scénario 5, le pôle d'appui à constituer autour de Saint-Senoux, Pléchâtel, Bourg-des-Comptes pourrait se voir doté des moyens nécessaires pour devenir un pôle touristique "vert". A ce stade d'élaboration, la discussion reste ouverte. Dans les semaines qui viennent, le comité de pilotage du pays va prendre en compte les conclusions des ateliers menés en décembre. Il va demander au bureau d'études d'affiner les scénarii 4 et 5.

Avant de trancher, de nouveaux ateliers seront organisés, pour poursuivre la démarche participative qui fait l'une des originalités et l'un des points forts du Scot du Pays des vallons de Vilaine.

## Un débat, des questions

Les ateliers se sont caractérisés par leur franchise. Le cabinet d'études a précisé que le projet discuté était un **schéma original**, propre au pays, notamment dans sa volonté de rééquilibrer le développement et de valoriser le cadre de vie. La place accordée à l'**expression de la société civile** est un des points forts de la démarche. La loi ne fait obligation que d'une consultation dans le cadre d'une enquête publique. Le Pays des vallons de Vilaine a mis en place des ateliers, ouverts à tous les habitants. Une exposition itinérante se déplacera dans les mairies. Le journal et le blog du Scot complètent le dispositif. **La suite donnée aux débats** revient au comité de pilotage.

# Réactions aux scénarii



Frédéric Vanpouille, association Culture Bio

## Frédéric Vanpouille, association Culture Bio

"Nous insistons pour l'adoption d'un scénario de maîtrise de la croissance démographique et de préservation des espaces agricoles. Nous proposons l'installation d'une ou deux zones artisanales regroupant les savoir-faire locaux en matière de développement durable. Par exemple autour de Teillay avec l'éolien, ou autour de Guichen avec l'Ecopôle, ou encore sur le Sel avec le projet de plate-forme bois pour le chauffage de la maison de retraite... Nous souhaitons aussi l'installation de zones maraîchères en agriculture de qualité, créatrices d'emplois et capables d'approvisionner les marchés locaux comme l'agglomération rennaise.

Enfin les zones de développement éolien ne devront pas être définies de manière trop étroite et pourraient se rapprocher des zones d'activité pour limiter les nuisances sonores."

## Gilbert Ménard, maire du Sel-de-Bretagne

"Si l'on n'a pas la volonté d'un développement équilibré sur quatre pôles minimum s'appuyant sur de vrais bassins de vie, le Scot n'entérinera que le "fil de l'eau" (lire explications en page 4). Il faut sûrement expliquer à la population comment concilier la consommation d'espace et les formes urbaines (accepter par exemple des parcelles plus petites, des petits collectifs, donc une plus forte densité au m<sup>2</sup>). Mais le



Gilbert Ménard, maire du Sel-de-Bretagne

## Agnès Bouyaux, syndicat d'initiative de Bain-de-Bretagne

"Les ateliers ont mis en évidence que notre secteur est en pleine évolution. J'ai retenu le projet de création d'un pôle touristique. Actuellement nous répondons difficilement à la demande d'hébergement pour des week-ends ou des courts séjours, pour un tourisme familial et de proximité. Pourtant la randonnée se développe de plus en plus. Même sans site majeur, avec les bords de la Vilaine, nous pourrions proposer, comme une alternative au bord de mer, un tourisme "nature" et fluvial. L'aménagement du Tertre gris à Pancé-



Agnès Bouyaux, syndicat



Jacky Geoffroy, dirigeant de CM Création à Guichen

Poligné, ou de la halte nautique de Pléchéatel vont dans le bon sens".

## Jacky Geoffroy, dirigeant de CM Création à Guichen

"L'organisation du territoire doit contribuer à pérenniser le développement économique. Chaque type d'activité (agriculture, industrie, commerce et services) peut y trouver sa place. Le Scot doit notamment prévoir des réserves foncières pour répondre à la demande d'installation ou d'extension des entreprises. Je suis favorable à la définition de zones d'activité dédiées, soit à l'industrie, soit aux activités commerciales et artisanales. L'accès aux grands axes de circulation est un facteur de compétitivité. Sur ce plan notamment, il vaut mieux renforcer les deux pôles de Bain et de Guichen et bien faire vivre les zones existantes plutôt que d'éparpiller nos efforts. Enfin, je souhaite que l'on trouve dans les inter-Scot avec les pays voisins les moyens de préserver notre indépendance".

d'initiative



François Pilard, maire de Saulnières



Jean-Paul Calvez, urbaniste



Patrick Derval, maire d'Ercé-en-Lamée



Christian Leprêtre, adjoint à l'urbanisme à Bourg-des-Comptes

**Patrick Derval,**  
maire d'Ercé-en-Lamée

"Les ateliers auxquels j'ai assisté ont présenté une bonne synthèse du diagnostic de pays. Je regrette toutefois que le Scot arrive après que les PLU et le PLH aient été adoptés, ce qui obligera les communes à revoir leurs objectifs d'ici peu de temps. Le scénario 5 (lire explications page 4), avec ses pôles d'appui, est séduisant mais manque peut-être de réalisme : il faut pouvoir remplir les zones d'activités. La nôtre n'accueille qu'une seule entreprise actuellement. Autour de Bain, Ercé est l'une des communes les mieux loties par le nombre de commerçants et d'artisans. Elle attire de nouveaux habitants qui ne seront sans doute pas prêts à accepter des densités comme celles que nous impose la Direction départementale de l'équipement. Pourtant Ercé reste une commune rurale, ce qui nous demandera de concentrer l'habitat autour des bourgs, pour concilier au mieux les activités".

**François Pilard,**  
maire de Saulnières

"L'organisation des ateliers a été une excellente initiative. Cependant la surreprésentation de certaines associations ne doit pas faire oublier d'autres enjeux. Je pense notamment au commerce de centre bourg. L'expérience du multiservices de Saulnières, qui n'est pas assez rentable malgré les investissements consentis par la commune, doit nous conduire à chercher une solution nouvelle. Je crains aussi un certain retour en arrière dans la coopération intercommunale si l'on multiplie les zones d'activités, alors que cette question avait déjà été tranchée dans le cadre de la communauté de communes. C'est à nous, élus, de faire preuve de réalisme et d'avoir la volonté de dépasser le cadre communal pour instaurer une vraie démarche de pays".

**Jean-Paul Calvez,**  
urbaniste et habitant de Pancé

"La présentation du bureau d'études a fait ressortir le souhait très fort d'économiser l'espace, notamment agricole, et de préserver l'environnement. Des critères de densité ont été proposés. Ils seront difficiles à accepter. Les élus ont demandé des informations complémentaires qui leur seront très utiles pour mûrir leur décision. Il faut s'efforcer d'aller vers des organisations de quartiers proches du schéma des centres bourgs, avec un maillage piétonnier pour un accès rapide et facile aux équipements et services de proximité. J'accepte l'augure que les élus sauront mettre en place de tels schémas qui demanderont quand même de remettre en cause les PLH qui viennent juste d'être votés. Enfin, j'aurais souhaité que l'on accorde une attention plus soutenue à la qualité du paysage, notamment par rapport à l'implantation des zones d'activités".

**Christian Leprêtre,**  
adjoint à l'urbanisme  
à Bourg-des-Comptes

"Le Scot va fixer les grandes orientations de l'organisation du pays pour les années à venir. Il y a un équilibre à trouver entre les activités économiques et l'urbanisme, dans le respect de l'environnement. C'est une des préoccupations majeures des élus et des associations. Je suis très intéressé par le scénario 5 (lire explications page 4) car il prévoit des échanges qui vont enrichir tout le territoire. Notre commune arrive à saturation, dans les lotissements comme sur la zone d'activité. A nous de trouver les moyens d'accueillir de nouveaux habitants dans les bourgs pour préserver la terre agricole. On constate d'ailleurs que de grandes propriétés sont divisées avant d'être mises en vente, c'est sans doute une façon de garder des terrains à des prix accessibles et de préserver un équilibre social".

## Art et Essai, ça tourne !

Révolue l'époque où le cinéma Art et Essai était réservé à un public élitiste dans quelques salles de grandes villes. Les cinémas du Pays des vallons de Vilaine l'ont compris et lui réservent bonne place dans leurs programmations.

"*Aller à Ciné Passions\**, précise Dominique Guillaume du Ciné Spectacles de Bain, *c'est se faire plaisir en découvrant un cinéma différent, de qualité, sujet à réflexion. Encouragés par notre public, nous espérons avoir les moyens de le développer davantage en y associant des débats*".

Le cinéma Art et Essai a son public, fidèle amateur de ciné d'auteur. Au Bretagne, à Guichen, une salle y est consacrée et peut répondre à une demande croissante. "*Défendre un cinéma de qualité et de proximité est notre leitmotiv*" déclare Michel Camus. "*Quant à Messac, nous*



*avons un projet de festival scolaire de cinéma, en mars, mais la programmation n'est pas encore connue*" confie Anne-Marie Ruelland.

Du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2007, ciné-concert et ciné africain seront les piliers de la fête de Cinéma35\*\* : une programmation qui va bien dans le sens du cinéma Art et Essai défendu activement par les cinémas du pays.

\*Ciné passions est le nom donné au cinéma Art et Essai à Bain-de-Bretagne

\*\* Les cinémas associatifs d'Ille-et-Vilaine

## Topoguide : 21 circuits de randonnée



Le Pays des vallons de Vilaine réédite le topoguide en l'enrichissant : 21 circuits sont proposés, tous présentant un intérêt patrimonial, architectural, historique ou naturel... Chaque circuit fait l'objet d'une fiche précisant les incontournables et proposant un historique de la commune ainsi qu'un zoom sur un élément patrimonial, architectural, historique, naturel ou encore sur une personnalité locale. Les circuits du topoguide font l'objet d'une signalisation spécifique sur les sites. Prix de vente : 3 €. Disponible auprès des mairies et des syndicats d'initiative du pays et consultable sur le site Internet : [www.paysdesvallonsdevilaine.fr/accueil.php](http://www.paysdesvallonsdevilaine.fr/accueil.php) Aurélie Martel : 02 99 57 08 73.

## Concert Pop rock à Poligné, le 3 mars

Au programme, deux groupes. Le groupe Swirl : quatre musiciens qui interprètent avec brio la musique des grands tels que les Rolling Stones, U2, Jimmy Hendrix, REM, Oasis, Eric Clapton... et Ephémère acoustic : un duo guitare-harmonica qui propose des reprises connues de tous. Renseignements : Etienne Caillère, 06 24 37 33 23 ou François-Xavier Agricole, 06 03 90 55 20. A partir de 20h30 à la salle des fêtes.

## Recevez-vous Destination?

Destination est distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du pays, à l'exception de celles portant la mention "Non à la publicité". Si vous ou l'une de vos connaissances ne le recevez pas, sachez que vous pouvez vous le procurer en mairie ou dans les locaux du pays. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez le pays au 02 99 57 30 63 : nous vous adresserons votre journal en direct.



# mémos

## La lampe d'Aladin par Pierre-Yves Prothais et Ollivier Leroy

Voici un moyen métrage dont les rôles principaux sont interprétés par des enfants. Des musiciens enrichissent les images de ce film d'ambiances électro-orientales. Entre chansons et rythmes cadencés, les images vous plongent au cœur de la médina d'une ville imaginaire de l'Orient.

Dimanche 25 février à 15h et 16h30.

Durée 1h - à partir de 5 ans.

Ciné Concert au cinéma Le Bretagne.

## Poids plume par Gigi Bigot

Tout le monde l'appelait Poids plume ! ça lui allait comme un gant de boxe. Il fallait toujours qu'il courre, qu'il bouge... Ses pas l'amènent sur les terres noires du Diable. Hop là ! Le voilà prisonnier, transformé en Tony Merluce, Roi de la Pacotille. Avec lui, la vie va changer.

Mercredi 28 mars 15 h. Durée 1h - à partir de 7 ans.

Conte à la Péniche spectacle - Cale de Pont-Réan.

## 2<sup>ème</sup> édition du concours Saint-Senoux en peinture

Dans le cadre de son 8<sup>ème</sup> vide-grenier du mois d'avril 2007 à Saint-Senoux, l'Association des parents d'élèves Les Korrigans organise un concours "Saint-Senoux en peinture" pour la deuxième année consécutive. L'an passé une vingtaine d'artistes s'étaient déplacés pour peindre Saint-Senoux et une exposition de leurs œuvres a été réalisée pendant une semaine dans la salle du musée. Une sélection par catégorie a été faite par les enfants des deux écoles et des prix ont été remis par le conseil municipal au terme de l'exposition.

## Cirk, entre marionnette et cirque

Dans le cadre du festival Marmaille en fugue, l'association Avec propose un spectacle de la compagnie Pinoc'h. Sous le chapiteau, Papier voltige dans le cercle aérien... Papier est le plus fort du monde... Papia défie les lois de l'équilibre... Papelita danse sur un fil...

La marionnette et le cirque, deux arts qui permettent à cette Compagnie de nous faire vibrer dans une émotion partagée.

Le 11 mars 2007 à 17h - à partir de 3 ans.

Clos Loisel à

Bain-de-Bretagne.

Prochain numéro  
de Destination dans  
vos boîtes aux lettres en  
mai 2007

Pays des Vallons DE VILAINE

12 rue Blaise Pascal, ZA de la Lande Rose, BP 88051, 35580 Guichen, Tél. : 02 99 57 08 73, Fax : 02 99 57 37 10, Mél : [accueil@pays-vallons-de-vilaine.org](mailto:accueil@pays-vallons-de-vilaine.org)

Dépôt légal : Janvier 2007, ISSN 1763-7422, 21 000 exemplaires, Directeur de la publication : Joël Stieller, Co-directeur de la publication : Freddy Thiburce, Coordination : commission communication du Pays des vallons de Vilaine, Rédaction : Communiqués Ecrits journalistiques, Conception Graphique : Com'in, Crédit photos : © Charles Crié page de couverture au milieu et article logement page 2, © Vudici.fr pages 4 et 5.

Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine. Imprimé avec des encres à bases végétales sur papier recyclé certifié écolable européen.

